



L'écho du canton

Bulletin d'information de la Communauté de Communes du canton d'Hucqueliers

EDITORIAL

La période des vœux est un moment privilégié pour échanger, communiquer et faire le bilan de l'année écoulée et programmer les projets futurs.

Cette année, les souhaits que je vous adresse revêtent une importance particulière car après sept années passées à la présidence de la Communauté de Communes, je m'aperçois que nous avons vécu ensemble des moments riches et intenses, que nous avons eu plaisir à nous côtoyer et à nous découvrir.

Chaque « Echo » vous a permis de suivre semestriellement le travail effectué par les commissions mises en place afin de structurer les services qui vous ont été offerts dans les domaines les plus variés : culture, social, sport, développement économique, travaux, environnement...

Je profite de l'occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont travaillé avec moi, directement ou indirectement, pour leur efficacité, leur disponibilité, leurs compétences, ainsi que pour leur fidélité et leur loyauté. Il suffit de regarder autour de nous pour voir les villages s'animer, s'embellir et s'épanouir.

Tous mes vœux les meilleurs pour cette année 2008.

Le Président
Serge Bordzakian

Sommaire

- 2 Permanences en mairie d'Hucqueliers
3- 11 Du côté des commissions de la Communauté de Communes
11-12 Le crédit-vitrines
13 Téléphonie mobile à Hucqueliers et à Preures
13 Contractualisation
14-16 Liste des manifestations du 1^{er} janvier au 31 juillet 2008
17 La taxe de séjour
18-20 Jumelage

Permanences en mairie d'Hucqueliers

MONSIEUR LE DEPUTE

Précisé dans la presse

MONSIEUR LE CONCILIATEUR

Uniquement sur rendez-vous en
téléphonant en mairie au 03 21 90 55 29

ASSISTANCE SOCIALE DE L'UNITE TERRITORIALE DE MONTREUIL

Sur rendez-vous les lundis de 14h à 16h

CAF DE CALAIS

Tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois
de 9h30 à 11h30

CRAM

Uniquement sur Rendez-vous en
téléphonant à Mme Pruvost au
06.74.69.44.85

MISSION LOCALE

Tous les jeudis de 9h à 12h
et de 14h à 16h30

PREVENTION SANTE

Tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois
à 20h15

ANPE : la permanence supprimée en mairie est remplacée par la mise en place du visio guichet
situé dans les locaux de la Communauté de communes de Desvres, 41 rue des potiers. Contac-
ter l'ANPE au 03.91.90.11.11 pour connaître les jours et horaires de permanences

Besoin d'un médecin la nuit, le week-end ou les jours fériés,
Composez le 03.21.71.33.33

Pour nous contacter : Tél : 03 21 90 50 32 Fax : 03 21 81 74 63
E mail : comcom-hucqueliers@wanadoo.fr



COMMISSION AGRICOLE

L'OPERATION PLANTATION REMPORTE UN GROS SUCCES !

Cette action portée par la Communauté de Communes d'Hucqueliers en lien avec le GRDA du Haut Pays (Groupe-ment Régional de Développement Agricole) a débuté en janvier 2007. En complément de la pose de fascine de saule visant à réduire l'érosion des sols, trois autres mesures ont vu le jour :

>> **Plantation de haie** pour la production de bois énergie, paysage, faune etc...

Résultat à ce jour : 3000 ml replantés et 1300 mètres en projet (coût facturés: 0.8 euros du mètre)

>> **Plantation d'alignement d'arbres forestiers** (rangées de hêtres par exemple pour protéger les bâtiments du vent + insertion paysagère...)

Résultat à ce jour : 130 arbres plantés (coût facturé : 13 euros / arbre)

>> **Plantation de vergers traditionnels hautes tiges.**

Résultat à ce jour : 150 fruitiers plantés et de nombreux projets à venir (coût facturé : 18 euros / arbre)

Originalités de l'action :

Cette mobilisation permet la sauvegarde de variétés fruitières anciennes. Ainsi, en partenariat avec le Centre de Ressources Génétique de Villeneuve d'Ascq, « *Précoce de Wirwignes, Blanche de Beussent, ou encore Six Cotes du Boulonnais* », ont ainsi été sauvées et replantées dans les pâtures du canton.

L'originalité de l'opération repose aussi sur le fait que toutes les plantations sont réalisées par l'Association de Réinsertion « Campagne Service ». Depuis plusieurs années, les agriculteurs en lien avec la Communauté de Communes ont ainsi initié un partenariat pour aider ces personnes à retrouver un emploi par la voie de la réinsertion. Plus de 1200 heures de travail ont ainsi été fournies au cours de l'hiver aux dix salariés de l'association.

Financement de l'opération :

Le financement des plantations se fait grâce au soutien du Conseil Régional (via le Pays du Montreuillois), l'Etat, la Fondation de France et la Communauté de Communes ; le reste est à la charge des particuliers.

Près de 50 personnes (agriculteurs et particuliers) participent à l'opération !

Renseignements à la Communauté de Communes :
Jean Michel CADET 03 21 90 53 64





COMMISSION ENVIRONNEMENT

SERVICE DES DECHETS MENAGERS

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères :

La hausse des coûts de traitement au centre de tri (+2%), de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (+8%), des coûts de gasoil (+25%), des tonnages de déchets (+3,5%), du prix des campagnes d'analyses des eaux de l'ancienne décharge d'ordures ménagères d'Ergny (+1,4%), des coûts de collecte du verre (12%) et des charges de personnel (fin des contrats aidés) entraînera une augmentation de 2% du montant de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2008.

Collecte et reprise des déchets industriels spéciaux :

La Communauté de Communes a mis en place une collecte des déchets industriels spéciaux à la déchèterie d'Ergny. Dorénavant, les particuliers peuvent déposer à la déchèterie :

- Les filtres à huile et à carburant
- Les emballages souillés (pots de peintures, de graisses...)
- Les peintures, graisses et colles
- Les aérosols

SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Aides aux particuliers pour la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif existant :

L'Agence de l'Eau attribue, depuis janvier 2007, des aides aux particuliers pour la réhabilitation de leur dispositif d'assainissement non collectif existant.

Critère d'éligibilité :

Les aides de l'Agence de l'Eau sont attribués pour :

- Les immeubles de plus de 5 ans
- Les immeubles situés dans une commune dont le zonage d'assainissement a été réalisé et approuvé **et** zonée en assainissement non collectif sur tout son territoire. (les communes éligibles actuellement sont Bécourt, Beussent, Bezinghem, Bourthes, Campagne les Boulonnais, Clenleu, Enquin sur Baillons, Humbert, Parenty, Wicquinghem et Zoteux).

Montant des subventions :

- Pour les immeubles à usage d'habitation : subvention de 40% sur une dépense finançable plafonnée à 7 500 € TTC par installation
- Pour les immeubles à usage de commerce, artisanat (de 20 E.H *) nécessitant un traitement préalable, le plafond peut être porté à 15 000 € TTC par installation

Procédure :

- Retirer un dossier de demande de subvention auprès du SPANC de la Communauté de Communes
- Les travaux ne pourront débuter qu'après accord de l'Agence de l'Eau
- Les travaux peuvent être réalisés par le particulier lui-même ou par une entreprise (factures à l'appui)
- La subvention sera versée sur présentation des factures (matériaux, terrassement, étude de sol...)
- Les travaux devront être conformes et avoir été validés par le SPANC de la Communauté de Communes après contrôle.
- Les aides de l'OPAH sont cumulables avec les aides de l'Agence de l'Eau

* E.H = Equivalent habitant :

Quantité de matières polluantes réputée être produite journalièrement par une personne.
Cette unité de mesure permet de comparer facilement des flux de matières polluantes.



COMMISSION HABITAT

AIDES A L'AMELIORATION DE L'HABITAT : BILAN DE L'OPAH-RR

La Communauté de Communes du canton d'Hucqueliers met à votre disposition une équipe spécialisée (CITEMETRIE et LES TOITS DE L'ESPOIR) qui peut vous recevoir tous les lundis de 14 h à 16 h à la Communauté de Communes, ou prendre rendez-vous à votre domicile.

Un numéro vert est également à votre disposition : 0800 10 59 59.

L'opération a débuté début avril 2007 et les premiers résultats sont très encourageants. Au 30 novembre 2007, 173 personnes avaient pris contact avec Citémétrie et les Toits de l'Espoir dont 126 propriétaires occupants et 47 propriétaires bailleurs.

Concernant les propriétaires occupants, 33 ont déposé une demande de subvention à l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.), 20 ont déjà été acceptés pour un montant de subvention de 61 910 € versé par l'ANAH et 7 554 € versé par la Communauté de Communes. Les principaux travaux réalisés concernent la réfection des toitures (35 %) et le changement de menuiseries (35 %). Pour ces 20 dossiers, le montant des travaux s'élève à 163 975 € et ils ont été réalisés à 65 % par des entreprises du canton.

Concernant les propriétaires bailleurs, 9 dossiers ont été déposés à l'ANAH. Le montant des travaux s'élève à 205 821,71 € H.T. Ils seront réalisés à 90 % par des entreprises du canton. Le montant des subventions prévues sera de 164 206 € pour l'ANAH et 15 413 € pour la Communauté de Communes.

Si vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans que vous occupez ou sur le point d'acquérir et en fonction de vos revenus ou si vous êtes propriétaire bailleurs, l'ANAH et la Communauté de Communes peuvent vous accorder des subventions pour vos travaux.

DANS LES DEUX CAS, NE COMMENCEZ JAMAIS LES TRAVAUX SANS UN ACCORD ECRIT DE L'ANAH, VOUS RISQUERIEZ DE PERDRE VOS SUBVENTIONS.



**Permanence le lundi de 14 h à 16 h
à la Communauté de Communes d'Hucqueliers**





COMMISSION INFORMATIQUE

LE B2I (BREVET INFORMATIQUE INTERNET) DANS LES ECOLES

Une convention entre l'Inspection Académique et la Communauté de Communes a été signée à la rentrée 2007/08. L'animateur informatique de la Communauté de Communes intervient dans les écoles du canton (principalement les Cycles 3) pour assurer la préparation, le déroulement des ateliers du B2i niveau 1 en collaboration avec l'enseignant. Son passage se fait à raison d'une demi-journée par quinzaine, dans huit écoles/RPI actuellement (Alette, Bécourt, Bezinghem, Campagne les B., Enquin sur B., Hucqueliers, Verchocq, Courset). L'animateur est aussi disponible sur demande pour mettre en place des animations, ou du soutien informatique à l'enseignant, dans les autres cycles.



(Photo : Atelier B2i)

C'est quoi le B2I ?

Contexte : Les technologies de l'information et de la communication (TIC) font désormais partie du paysage économique, social, culturel et éducatif. Elles sont largement utilisées tout au long de la vie professionnelle et privée. Il appartient à l'école de faire acquérir, par chaque élève, les compétences lui permettant d'utiliser de façon réfléchie et efficace ces technologies et de contribuer à former ainsi des citoyens autonomes, responsables, doués d'esprit critique. D'ailleurs, la "maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication" est l'un des sept piliers du socle commun de connaissances et de compétences défini par le décret n°2006-830 du 11 juillet 2006.

Objectif : L'objectif du brevet Informatique et internet est donc d'attester le niveau acquis par les élèves dans la maîtrise des outils multimédias et de l'internet. Cela se fait sur cinq domaines : S'approprier un environnement informatique de travail ; adopter une attitude responsable ; créer, produire, traiter, exploiter des données ; s'informer, se documenter ; communiquer, échanger.

CYBERPOINTS, MEDIATHEQUE, SITE WEB, HAUT DEBIT INTERNET ...



(Photo : Cyberpoint Ergny)

Des extensions mémoires, du petit matériel, ainsi que des périphériques ont été remplacés dans les cyberpoints sur les postes le nécessitant. Le cyberpoint de Zoteux, désormais Médiathèque, s'est enrichi d'un système de gestion informatisé de sa bibliothèque. (système avec carte de lecteur avec code barre).

Un nouveau cahier des charges a été défini pour le redéveloppement du site internet (Portail Internet).

Pour la résorption des zones d'ombre ADSL, une consultation va être lancée pour une étude des solutions possibles, avec assistance à maîtrise d'ouvrage dans la mise en place. Le résultat attendu est la couverture totale des zones d'ombre existantes dans les meilleurs délais, avec la ou les technologies les plus adaptées, dans le cadre du respect des réglementations en vigueur, des contraintes juridiques, techniques et économiques.

Pour tout renseignement Tél. 03 21 90 50 32 ou par courriel : ludovic.ollivier@gmail.com



COMMISSION INONDATIONS

Cette fin d'année 2007 nous apporte la satisfaction de voir aboutir la réalisation des 2 bassins de rétention, dont la maîtrise d'œuvre était confiée à la DDAF, situés l'un en amont de Wicquinghem et le second en amont du centre de Bourthes. Leur action ne peut être que bénéfique pour les communes victimes des crues de l'Aa supérieure. Pour compléter ce programme, nous attendons l'étude du projet de traitement du bassin versant en amont du hameau de Mieurlès, générateur d'importants ruissellements.

Dans la lutte contre les inondations, il faut savoir que sur la période de 2001 à 2007 le montant des travaux réalisés par la Communauté de Communes s'élève à 591 361 € (les subventions s'élèvent à 406 531 €).

Il reste encore 2 projets prêts à être réalisés : l'un à Zoteux avec la participation du SmageAa et de l'Etat et l'autre à Preures avec la participation du Conseil Général et de l'Etat.

Pour renforcer ces travaux et éviter d'avoir des ravines qui accélèrent les ruissellements des eaux chargées de terre vers les routes dès que les pluies abondent, la pose de fascines est toujours conseillée. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Communauté de Communes, service du développement agricole qui actuellement peut satisfaire les demandes.

Cette lutte contre les inondations est complétée par les actions du Smage en fond de vallée avec le double objectif de maîtriser les débordements et améliorer la qualité de l'eau.

L'aménagement d'un site sur le territoire de la commune de Verchocq est à l'étude.

En ce qui concerne le bassin versant de la Canche, où se situent quelques communes du canton, la Communauté de Communes est également concernée par le sage de la Canche dans l'attente de la création du Smage.

Monsieur le Préfet, par lettre en date du 13/11/2007, nous a fait connaître son intention d'apporter des modifications au plan de prévention risque inondations (PPRI). Ce projet sur lequel nous lui avons adressé quelques remarques sera soumis à enquête publique.



(Photo : ouvrage de Wicquinghem)



COMMISSION PETITE ENFANCE

PLANNING DES ATELIERS PETITE ENFANCE PERIODE DE JANVIER A AVRIL 2008 :

- Mardi 08 janvier 2008 après-midi – Salle des fêtes de BOURTHES – « **J'aime la galette ...** »
- Jeudi 24 janvier 2008 après-midi – Salle de la Communauté de Communes – « **Jouons de la musique !** »
- Jeudi 07 février 2008 après-midi – Salle de la Communauté de Communes – « **Crêpes party** »
- Mardi 19 février 2008 matin (attention vacances scolaires) – Salle de la Communauté de Communes – « **La peinture aux légumes** »
- Mardi 04 mars 2008 matin – Salle des fêtes de BOURTHES – « **Baby gym** »
- Jeudi 20 mars 2008 après-midi – Salle de la Communauté de Communes – « **Contes et histoires : le printemps arrive** »
- Mardi 1^{er} avril 2008 matin – Salle de la Communauté de Communes – « **Poisson d'avril !** »
- Jeudi 17 avril 2008 après-midi – Salle de la Communauté de Communes – « **Multi sports** »
- Mardi 29 avril 2008 matin – Salle de la Communauté de Communes – « **Découvrons les produits du terroir** »



(Photos : les ateliers petite enfance)

Ouverts aux enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles

Ateliers gratuits sur simple réservation

le matin de 9h15 à 11h45 – l'après midi de 14 h 15 à 16h15

Tél. : 03 21 90 50 32

RECRUTEMENT D'UN COORDINATEUR ENFANCE / JEUNESSE

Le Relais Assistantes Maternelles appelé plus couramment RAM ouvrira ses portes au printemps 2008.

Destiné aux assistantes maternelles et aux parents du canton d'Hucqueliens, le RAM permet :

- d'informer les assistantes maternelles sur la législation en cours
- servir de coordinateur et référant entre les parents et assistantes maternelles
- accueillir les familles et les assistantes maternelles et les mettre en relation
- médiateur en cas de désaccord ou litige
- planifier, préparer, organiser les ateliers parents/enfants/assistantes maternelles
- animer les ateliers petite enfance
- organiser des formations pour les assistantes maternelles
- organiser des réunions collectives en travaillant en collaboration avec les partenaires institutionnels (CAF, MSA, Conseil Général, PMI ...)
- animer des groupes de paroles
- répertorier et mettre à jour les offres des places disponibles chez les assistantes maternelles du territoire
- devenir l'interlocuteur référant de la CAF, PMI, MSA ...

La Communauté de communes recrute à cette occasion un **coordinateur enfance/jeunesse (H/F)** qui aura pour mission d'animer le RAM et d'organiser le centre de loisirs sans hébergement (1 mois l'été et 1 semaine dans l'année).

Profil recherché :

Diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants ou éducateur spécialisé
ou conseiller en économie sociale et familiale
ou infirmier
ou puériculteur
ou assistant de service social
+ BAFA exigé, BAFD souhaité

Compétences :

Bonne connaissance des besoins de l'enfant

Expériences souhaitées :

Dans la petite enfance, dans l'animation ou la direction de centres de loisirs.

Qualités :

Sens des relations humaines, aptitude à l'animation, volonté de créer un partenariat avec tous les acteurs de la petite enfance

Poste à temps complet à pourvoir au **1er avril 2008**.

Type de contrat : CDD d'un an avec évolution possible dans la fonction publique

Pour tout renseignement, contacter Elodie LEGRAND à la Communauté de communes d'Hucqueliens au 03.21.90.53.16.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre candidature, au plus tard le 28 février 2008 à :

M. le Président de la Communauté de Communes du canton d'Hucqueliens
14 Grand' Place
62650 HUCQUELIERS



COMMISSION SOCIALE

Afin de faciliter l'accès aux personnes âgées et handicapées, les bureaux du Service d'Aide à Domicile sont situés au rez de chaussée de la Communauté de Communes, face à la porte d'entrée.

Les bureaux sont ouverts de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner sur les démarches à effectuer afin de bénéficier d'une aide à domicile :

Comment faire votre demande ?

Les dossiers dépendants de votre Caisse de Retraite sont constitués par nos soins par le biais d'une rencontre à votre domicile.

Le dossier dans le cadre de l'APA (allocation personnalisée à l'autonomie) est disponible au Service d'Aide à Domicile ou en mairie et est à déposer à la Mairie de votre résidence.

Responsable du Service : Mme Elisabeth FREVILLE
Secrétaires : Melle Delphine ANSEL, Mme Stéphanie LEDUC

La Communauté de Communes de Canton d'HUCQUELIERS met à votre disposition un service de Portage des Repas à domicile :

Le repas comprend : Un potage, deux entrées au choix, trois viandes et légumes au choix, deux desserts au choix

*Pour tout renseignement contacter : Mme Elisabeth FREVILLE
Tel : 03 21 90 51 58
Mme Stéphanie LEDUC
Tel : 03 21 90 53 56*

Vous aidez un parent âgé ? Vous souhaitez recevoir des informations, échanger sur vos préoccupations ?

La MSA du Pas-de-Calais vous propose de participer à un cycle de rencontres sur différents thèmes à la salle de la Communauté de Communes :

- Le 25 février 2008 : (14h30) Les structures d'hébergement et d'Accueil des Personnes Agées
- Le 31 mars 2008 : (14h30) Présentation des services de maintien à domicile
- Le 05 mai 2008 : (14h30) Les informations juridiques et financières
- Le 16 juin 2008 : (14h30) Le soutien psychologique aux aidants



*Pour tout renseignement :
Service Action Sanitaire et Sociale de la MSA
Tél : 03 21 24 60 64 et 03 21 03 08 77*



COMMISSION SPORT

SALLE SPORTIVE AU LIEU DIT LA ROQUE

Les élus communautaires, par délibération en date du 27 avril 2007, ont décidé de réhabiliter un bâtiment situé à Preures, lieu dit la Roque, en salle sportive. Un architecte a été désigné en septembre 2007 afin de déposer le permis de construire relatif aux travaux de réhabilitation. Les travaux pourraient commencer au printemps prochain.



COMMISSION TRAVAUX

POLE BOIS CONSTRUCTION

Le projet des charpentiers du Haut Pays consiste à développer à Preures au lieu dit la Roque un pôle bois construction. Ce projet permet de mettre à la disposition des artisans des équipements de haute productivité dans un environnement de travail pour créer une unité de fabrication d'éléments pour la construction de maison à ossature bois.

La Communauté de Communes a accepté par délibération en date du 24 octobre 2007 d'être maître d'ouvrage de l'opération tant sur la partie travaux que sur l'achat de l'ensemble mobilier (robot de taille).

CREDIT-VITRINES : DES PRETS A TAUX ZERO POUR LES ARTISANS/COMMERÇANTS

POURQUOI ?

Pour embellir façades et vitrines des commerces

POUR QUI ?

pour les commerçants détaillants }
pour les artisans ayant une vitrine }
pour les prestataires de services }
pour les indépendants ou franchisés }
les professions libérales ayant une vitrine }

du canton d'Hucqueliers



QUELS TRAVAUX ?

- Les travaux de rénovation, d'embellissement et de sécurité des façades commerciales et artisanales, devantures, vitrines et enseignes
- La rénovation intérieure des magasins peut être prise en compte pour : l'éclairage, les revêtements de sol (sauf la moquette), les plafonds et les murs (sauf la tapisserie), les comptoirs, les comptoirs réfrigérés, la climatisation et le chauffage, la sécurité

sont exclus : les étagères, les rideaux et double-rideaux, la tapisserie, les présentoirs, les meubles, les tables, les chaises, les tableaux et gravures, le matériel bureautique informatique.

La rénovation intérieure doit être simultanée à la rénovation extérieure.

COMMENT FAIRE ?

Faire élaborer des devis par les entreprises choisies et les transmettre au partenaire financier qui statue sur le financement.

Le partenaire financier consulte la Chambre de Commerce pour avis sur ces devis.

Attention : en parallèle, ne pas oublier le service d'urbanisme de la mairie pour une autorisation de travaux ou le cas échéant un permis de construire.

PARTENAIRES :

- la Communauté de Communes du canton d'Hucqueliers
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Boulogne/Mer Côte d'Opale
- le Crédit Agricole
- le Crédit Mutuel

LA COMMISSION D'ATTRIBUTION :

Composée de :

- la Communauté de Communes du canton d'Hucqueliers
- le partenaire choisi
- la Chambre de Commerce de Boulogne/Mer Côte d'Opale

Statue sur votre dossier pour en vérifier la conformité.

LES CONDITIONS ACTUELLES DU CREDIT VITRINES :

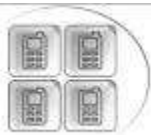
Seuil minimum ➡ 4.500 €

Seuil maximum ➡ 30.500 €

- Assiette : 100 % du programme H.T. pour la partie commerciale
100 % du devis T.T.C. pour la partie habitation (façade)
- Durée : la durée maximum sera de 60 mois
- Taux : 3,40 % (garanties : à l'appréciation de la banque)
- Bonification : 3,40 %

La convention a été signée début décembre 2007 entre la C.C.C.H., la C.C.I, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel. Grâce à la bonification de 3,40 points accordée par la CCCH, les commerçants ou artisans intéressés par le crédit-vitrine bénéficient d'un taux à 0% sur une durée maximum de 5 ans.

Renseignements auprès de Laurence LOUCHEZ à la Chambre de Commerce et d'Industrie au 03 21 99 62 28



TELEPHONIE MOBILE A HUCQUELIERS ET PREURES

Les communes d'Hucqueliers et Preures sortent de la zone blanche.

Les travaux de construction d'un pylône de téléphonie mobile sont enfin terminés et depuis le 26 décembre 2007, l'opérateur Orange est venu installer ses équipements sur le mât.

L'opérateur Bouygues Télécom devrait s'installer sur le pylône dans le courant du mois de janvier 2008, quant à SFR, la date n'est pas connue à ce jour.

Le coût de cette opération d'environ 158 000 € a été financé à hauteur de 60 000 € par l'Etat et le solde par la Communauté de communes du canton d'Hucqueliers.



(Photo : le pylône de téléphonie mobile)



CONTRACTUALISATION

CONTRACTUALISATION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'HUCQUELIERS ET LE CONSEIL GENERAL DU PAS-DE-CALAIS

Les principes de la contractualisation retenus par les deux collectivités (Communauté de Communes et Conseil Général) sont les suivants :

- Etablir un contrat global pour 3 ans qui abordera, en termes d'objectifs et de projets, les compétences et les politiques volontaristes du département et de la Communauté de Communes du canton d'Hucqueliers
- Le contrat devra permettre d'aboutir à une vision partagée et cohérente de l'aménagement du territoire et des politiques menées par le département et l'intercommunalité avec une perspective de développement du territoire jusqu'à 2012

Cette démarche commune permettra de renforcer un partenariat technique et financier entre les deux collectivités.

Par délibération en date du 20 décembre 2007, les délégués ont validé à l'unanimité le contrat territorial de développement durable que signeront les deux présidents en janvier 2008.



MANIFESTATIONS DU 01 JANVIER AU 31 JUILLET 2008

janvier	jeudi 03	Campagne-les-Bouonnais	Association « Campagnards Dynamiques » : Repas offert par le club à la salle des fêtes de Campagne avec dégustation de la galette
	samedi 05	Preures	Tournoi de Ping Pong
	samedi 12	Alette	Présentation des vœux par la municipalité (18 h)
	dimanche 20	Humbert	Concours de cartes de l'U.S Humbert
	mardi 22	Beussent	Repas des aînés
	samedi 26	Bécourt	Cérémonie des vœux à la population (16 h)
février	samedi 02	Campagne-les-Bouonnais	Association C.E.V.E : Soirée crêpes
	samedi 02	Hucqueliers	Loto de l'école primaire
	dimanche 03	Preures	Banquet du club de la 3 ^{ème} Jeunesse
	samedi 09	Bécourt	Soirée moules-frites organisée par l'association des Parents d'élèves (20 h)
	samedi 09	Campagne-les-Bouonnais	Association A.S.C.C Football : Concours de cartes
	samedi 09	Campagne-les-Bouonnais	Association A.S.L. : soirée carnaval
	samedi 09	Humbert	Concours de cartes de l'association du Bras de Brosne
	dimanche 10	Beussent	Concours de cartes du club des aînés
	dimanche 10	Verchocq	Théâtre
	jeudi 14	Campagne-les-Bouonnais	Association « Campagnards Dynamiques » : Repas annuel du club à l'auberge d'Hucqueliers
	samedi 16	Campagne-les-Bouonnais	Association A.S.L : Soirée carnaval
	samedi 16	Ergny	Week-end « conseils aux propriétaires ou amateurs d'ânes » Escap'âne
	dimanche 17	Ergny	Week-end « conseils aux propriétaires ou amateurs d'ânes » Escap'âne
	dimanche 17	Hucqueliers	Thé dansant du club des aînés
	dimanche 17	Verchocq	St Eloi et les anciens combattant - Concours de cartes
	dimanche 17	Zoteux	Concours de cartes 3x20 ans à la salle des fêtes
	dimanche 24	Ergny	« Jouons en famille » Mairie-école d'Ergny (14h30 - 17h00) organisé par le Rural Club
	dimanche 24	Bourthes	Concours de cartes du club des Aînés
mars	samedi 01	Enquin-sur-Baillons	Soirée « Tête de veau »
	samedi 01	Hucqueliers	Théâtre : soirée organisée par le CCAS avec la troupe de Renty « la soupière » de R. Lamoureux
	samedi 01	Humbert	Couscous de l'U.S Humbert
	samedi 01	Preures	Soirée théâtre avec le « Souffleur d'Embry » (20 h)
	dimanche 02	Preures	Après-midi théâtre avec le « Souffleur d'Embry » (14 h 30)
	samedi 08	Alette	Soirée théâtre avec le « Souffleur d'Embry » (20 h)
	samedi 08	Beussent	Concours de quilles (jusqu'au samedi 22 mars)
	samedi 08	Bourthes	Loto Quine de la Coopérative Scolaire
	samedi 15	Hucqueliers	Choucroute de la Lyre Hucqueloise
	dimanche 16	Ergny	Rando pédestre avec ânes bâtés et attelés – Escap'âne
	samedi 22	Bécourt	Soirée théâtre avec le « Souffleur d'Embry » (20 h)
	samedi 22	Bourthes	Soirée cabaret de la Section Danse (également le dimanche 23)
	lundi 24	Campagne-les-Bouonnais	Association A.S.L : chasse aux œufs de Pâques pour tous les enfants de la commune
	lundi 24	Hucqueliers	Pâques : course aux oeufs
	lundi 24	Humbert	Lundi de Pâques : Tournoi de Football de l'U.S Humbert
	samedi 29	Campagne-les-Bouonnais	Association A.S.L : Sortie comédie musicale « Kirikou » au Zénith de Lille
	samedi 29	Hucqueliers	Quilles : qualifications pour les inter-villages à Bezinghem (jusqu'au samedi 26 avril)
	dimanche 30	Hucqueliers	Cyclisme : Tour du canton

avril	samedi 05	Beussent	Couscous dansant
	samedi 05	Campagne-les-Bouloonnais	Association A.S.C.C Football : théâtre avec le « Souffleur d'Embry »
	samedi 05	Preures	Soirée moules-frites organisée par le Foyer Rural
	dimanche 06	Verchocq	Concours de cartes du club du 3 ^{ème} âge
	mercredi 09	Bourthes	Concours de quilles du Quillier Club (jusqu'au Samedi 12 avril)
	dimanche 13	Preures	Concours de cartes du club de la 3 ^{ème} Jeunesse
	jeudi 17	Campagne-les-Bouloonnais	Association « Campagnards Dynamiques » : Voyage aux serres de Laeken à Bruxelles
	samedi 19	Verchocq	St Eloi - Voyage
	dimanche 20	Ergny	Multi rando (âne, vélo, cheval...) et portes ouvertes – Escap'âne
	dimanche 27	Campagne-les-Bouloonnais	Assemblée cantonale des anciens combattants dans la commune
dimanche 27	Verchocq	Parcours du cœur	
mai	jeudi 01	Preures	Concours de quilles (toute la semaine)
	jeudi 01	Verchocq	Brocante
	jeudi 08	Campagne-les-Bouloonnais	Portes ouvertes de la maison familiale
	jeudi 08	Preures	Banquet des anciens combattants
	jeudi 08	Saint-Michel-sous-bois	Cérémonie du 8 mai
	samedi 10	Campagne-les-Bouloonnais	Association A.S.C.C Football : Repas « couscous » à la maison familiale
	dimanche 11	Hucqueliers	Ducasse : concours d'anomalies
	lundi 12	Beussent	Journée des peintres
	lundi 12	Enquin-sur-Baillons	Ducasse
	lundi 12	Hucqueliers	Cyclisme : Grand prix d'Hucqueliers
	lundi 19	Humbert	La quille Humbertoise : concours de quadrettes (jusqu'au 24 mai)
	mardi 27	Campagne-les-Bouloonnais	Association A.S.L : Gala de danse à la maison familiale
	mercredi 28	Hucqueliers	Quilles : concours de doublettes (jusqu'au samedi 7 juin)
samedi 31	Hucqueliers	Concours de chevaux (10h00)	
juin	dimanche 01	Ergny	Vide Grenier (10h00 - 17h00) organisé par le Rural Club d'Ergny
	jeudi 05	Campagne-les-Bouloonnais	Association « Campagnards Dynamiques » : Repas interclubs à Fruges
	samedi 07	Hucqueliers	Rurathlon du Foyer Rural suivi de sa soirée pizza
	samedi 07	Bourthes	Asso cycliste de Bourthes et Environs : championnat régional (également le dimanche 8)
	samedi 14	Bourthes	Fête des écoles et de la Coopérative Scolaire
	dimanche 15	Hucqueliers	Concours agricole – Brocante – Défilé de chars
	samedi 21	Preures	Gala de danse
	dimanche 22	Beussent	Brocante et marché gourmand
	samedi 28	Campagne-les-Bouloonnais	Fête de fin d'année scolaire
	dimanche 29	Alette	Fête scolaire du R.P.I de la Bimoise – Repas – Kermesse

juillet	samedi 05	Preures	Tournoi de Sixte de Football semi-nocturne
	dimanche 06	Maninghem au mont	Ducasse de la commune
	dimanche 13	Beussent	Repas champêtre et feu d'artifice
	dimanche 13	Campagne-les-Boulonnais	Association A.S.C.C Football : Tournoi de foot
	dimanche 13	Hucqueliers	Soirée Lard-frites des mains agiles suivi de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice
	dimanche 13	Humbert	Tiercé aux cochons - Retraite aux flambeaux - Feux d'artifice et bal populaire (clôture du festival du Bras de Brosne)
	lundi 14	Alette	Fête nationale - Repas dansant
	lundi 14	Bécourt	Barbecue organisé par la municipalité (13 h)
	lundi 14	Bourthes	Fête du 14 Juillet
	lundi 14	Campagne-les-Boulonnais	Association C.E.V.E : Barbecue
	lundi 14	Humbert	Jeux l'après midi - Le soir « Bistouille » et Soirée dansante
	lundi 14	Preures	Animations - Bal - Feux d'artifice sons et lumières
	lundi 14	Saint-Michel-sous-bois	Fête du 14 Juillet
	lundi 14	Verchocq	Kermesse, Bal populaire et Feu d'artifice
	dimanche 20	Ergny	Rando pédestre avec ânes bâtés et attelés – Escap'âne
	dimanche 20	Preures	Ball Trap
	samedi 26	Bourthes	Méchoui : Union Sportive de Bourthes
	dimanche 27	Enquin-sur-Baillons	Guinguette
	dimanche 27	Humbert	Méchoui de l'U.S Humbert
	dimanche 27	Verchocq	Concours de pétanque
	lundi 28	Humbert	Ducasse : Apéritif le midi et Bal le soir

INSTAURATION DE LA TAXE DE SEJOUR DANS LE CANTON D'HUCQUELIERS

Par délibération en date du 28 septembre 2007, les élus de la Communauté de communes ont délibéré l'instauration de la taxe de séjour dans le canton d'Hucqueliers à compter du 1er janvier 2008.

En partenariat avec l'Office du tourisme, la Communauté de communes a convié les hébergeurs du canton à une réunion d'information fin novembre afin de leur expliquer les modalités d'application, les tarifs et les exonérations possibles. A cette occasion, les documents ont été remis aux hébergeurs : tarifs à afficher dans l'hébergement, le guide relatif à la taxe de séjour (si vous êtes hébergeurs, ces documents sont disponibles à l'Office du tourisme).



Qui sont les hébergeurs ?

les propriétaires de gîtes, chambres d'hôtes, campings, hôtels ou tout autre meublé de tourisme (classés ou non classés)

Qui paye la taxe ?

Toutes les personnes (touristes ou non) qui louent un hébergement touristique dans le canton

Quelle est la période de perception ?

Pour l'année 2008, la taxe sera perçue du 1er janvier 2008 au 31 octobre 2008. Pour les années à venir du 1 novembre de l'année en cours au 31 octobre de l'année suivante.

Quels sont les tarifs ?

Type d'hébergement	Catégorie d'hébergement	Tarifs par nuitée par personne applicables au 01 /01 / 2008
Hôtels de tourisme	4 étoiles	1.50 €
Hôtels de tourisme	3 étoiles	1,00 €
Hôtels de tourisme	2 étoiles	0,90 €
Hôtels de tourisme	1 étoile	0,75 €
Hôtels de tourisme	classés sans étoile	0,40 €
Hôtels	non classés	0,40 €
meublés, aîtes, chambres d'hôtes classés	4 épis, clés, étoiles	0,75 €
meublés, aîtes, chambres d'hôtes classés	3 épis, clés, étoiles	0,60 €
meublés, aîtes, chambres d'hôtes classés	2 épis, clés, étoiles	0,40 €
meublés, aîtes, chambres d'hôtes classés	1 épi, clé, étoile	0,30 €
meublés, aîtes, chambres d'hôtes	non classés	0,30 €
terrains de camping	4 étoiles	0,40 €
terrains de camping	3 étoiles	0,40 €
terrains de camping	2 étoiles	0,20 €
terrains de camping, camping à la ferme	1 étoile	0,20 €
terrains de camping	non classés	0,20 €

*Renseignements auprès de l'Office du tourisme au 03 21 81 98 14
ou auprès de la Communauté de communes (Elodie LEGRAND) au 03 21 90 53 16*

JUMELAGE

JUMELAGE 2007 : UNE ANNEE D'ECHANGES FRUCTUEUX !

MAI 2007: VOYAGE DES ELUS A EMSETAL.



Un grand moment d'émotion : dépôt d'une gerbe au monument aux morts à la mémoire de toutes les victimes des deux guerres.

JUIN 2007 : VISITE D'UNE DELEGATION D'EMSETAL POUR LA FETE DU CANTON



Repas en commun dans la salle des fêtes rénovée d'Hucqueliers.

JUMELAGE

JUMELAGE 2007 : UNE ANNEE D'ECHANGES FRUCTUEUX !

JUILLET 2007 : Jeunes d'Emsetal et du Canton d'Hucqueliens, et leurs accompagnants, tous réunis pour le voyage en Roumanie à l'occasion du tournoi de football.



« L'amitié est un lien très fort », telle était la devise du tournoi .

Août 2007 : Après la venue des jeunes d'Emsetal en 2006, c'était au tour d'un groupe de jeunes du Canton de participer au camp d'ados du Centre aéré d'Emsetal.



JUMELAGE

AU COLLEGE AUSSI, LE JUMELAGE EST UNE REALITE !

Parallèlement aux échanges organisés par le Comité de Jumelage, le Collège G. DE LA GORCE ne fut pas en reste....comme en témoigne le résumé rédigé par Madame PONCHEL, Professeur d'allemand :

« Cette année, dans le cadre du jumelage C.C.C. Hucqueliers-Emsetal, 24 collégiens germanistes ont vécu un grand événement : celui de partir 6 jours au mois de mai rencontrer leurs correspondants de l'école Staatliche Regelschule Schwarzhausen-Tabarz, où ils furent chaleureusement accueillis par l'équipe éducative et les familles. Au cours de leur séjour, ils ont pu découvrir la superbe région boisée de Thuringe et aller sur les traces de Goethe et de grands musiciens allemands à Weimar. Ils ont également visité le camp de concentration de Buchenwald et se sont rendus au château fort de Luther près de Eisenach, séjour organisé conjointement par la Commune d'Emsetal et le Collège Staatliche Regelschule, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements. »



« En octobre a eu lieu le voyage retour où nos jeunes collégiens ont pu retrouver leurs amis allemands. Durant ces 5 jours, les adolescents ont visité la Haute Ville de Boulogne, chargée d'histoire, le Château-Musée puis apprécié la mer aux centres de la mer de Nausicaa et de Maréïs, sur les plages du Touquet et terminé leur séjour sur les traces de Victor Hugo à Montreuil-sur-mer. Au programme étaient également prévues une participation aux cours du collège ainsi qu'une rencontre sportive. Un échange riche tant au niveau linguistique que culturel, réalisé avec le concours de la Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers, du Comité de Jumelage Europe-Amitié, du Conseil Général et de l'équipe éducative du Collège d'Hucqueliers ».

LE COMITE DE JUMELAGE « EUROPE AMITIE »

L'année 2007 aura vu aussi la naissance du Comité de Jumelage Europe Amitié qui fait suite à la commission jumelage de la Communauté de Communes. Bien entendu, le comité conserve une attache très forte avec la Communauté de Communes dont plusieurs élus sont membres de droit du conseil d'administration, à l'instar de l'office de tourisme. La dénomination du comité laisse toute liberté pour créer des liens avec un autre pays d'Europe, au-delà du jumelage franco-allemand. Chaque personne physique ou morale (association, club sportif...) du Canton peut devenir membre du comité et participer ainsi à l'éveil de la citoyenneté européenne. Si vous êtes intéressé, veuillez adresser votre demande à :

*Monsieur Jean-François COMPIEGNE
Président du Comité de Jumelage Europe Amitié
Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers
14 Grand Place 62650 HUCQUELIERS*

TEL. : 03 21 90 50 32 FAX : 03 21 81 74 63 Courriel : comcom-hucqueliers@wanadoo.fr